



Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants : premiers résultats

L'Institut de veille sanitaire a publié récemment les résultats de la première analyse de mortalité par suicide portant sur des données nationales exhaustives chez les agriculteurs exploitants (chefs d'exploitation et leurs conjoints collaborateurs). Cette étude s'inscrit dans le plan de prévention du suicide dans le monde agricole, annoncé par le ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt en mars 2011 et dont la mise en œuvre a été confiée à la Mutualité sociale agricole.

Le suicide représente la 3^{ème} cause de décès chez les agriculteurs exploitants, après les décès par cancer et par maladies cardiovasculaires. La population étudiée est constituée d'environ 500 000 personnes chaque année (étude sur trois ans de 2007 à 2009) dont 68 % d'hommes et 32 % de femmes. Durant les trois années étudiées, 2 769 décès ont été observés chez les hommes et 997 chez les femmes. Parmi ces décès, 417 suicides chez les hommes (respectivement 130, 146 et 141 en 2007, 2008 et 2009) et 68 chez les femmes (19, 27 et 22 en 2007, 2008 et 2009) ont été enregistrés.

Un excès significatif de suicides a été observé chez les hommes exploitants agricoles à partir de

2008, comparativement à la population générale de même âge. Cette surmortalité par suicide est de 28 % en 2008 et de 22 % en 2009. L'excès est notamment marqué chez les hommes entre 45 et 64 ans et plus particulièrement dans les filières d'élevage bovins-lait et bovins-viande qui présentent en 2008 et 2009 les surmortalités par suicide les plus élevées. Ces observations coïncident avec la temporalité des problèmes financiers rencontrés dans ces secteurs sur la période d'étude.

Cette étude descriptive ne permet pas de mettre en évidence de relation causale entre l'activité agricole et la surmortalité par suicide observée. Toutefois, l'actualisation régulière des données permettra de suivre l'évolution du phénomène analysé et d'avancer des hypothèses explicatives permettant de mieux cibler les mesures préventives.

Pour en savoir plus :

<http://www.invs.sante.fr/Publications-et-outils/Rapports-et-syntheses/Traavail-et-sante/2013/Surveillance-de-la-mortalite-par-suicide-des-agriculteurs-exploitants>

| Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cire dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans nos régions : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

| Tableau 1 |

Nombre de MDO déclarées dans nos régions, 2010-2013, données au 31/10/2013

	Bourgogne				Franche-Comté			
	2010	2011	2012*	2013*	2010	2011	2012*	2013*
IIM	7	6	6	5	3	6	4	5
Hépatite A	60	15	17	16	6	19	7	9
Légionellose	77	40	49	47	76	26	75	34
Rougeole	52	174	2	1	162	316	13	3
TIAC ¹	15	15	11	11	22	26	18	16

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). *données provisoires - Source : InVS

| Tableau 2 |

Nombre de MDO déclarées par département en 2013 (mois en cours -M- et cumulé année -A-), données au 31/10/2013

	Bourgogne								Franche-Comté							
	21		58		71		89		25		39		70		90	
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A
IIM	0	1	0	0	0	4	0	0	0	4	0	1	0	0	0	0
Hépatite A	2	4	0	2	0	9	1	1	1	5	0	1	0	2	0	1
Légionellose	2	18	0	7	9	16	0	6	5	16	2	6	1	8	0	4
Rougeole	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1
TIAC ¹	0	3	0	1	0	6	0	1	1	8	0	4	1	2	0	2

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). *données provisoires - Source : InVS

| Surveillance non spécifique (Sursaud) |

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (Sursaud). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

Commentaires :

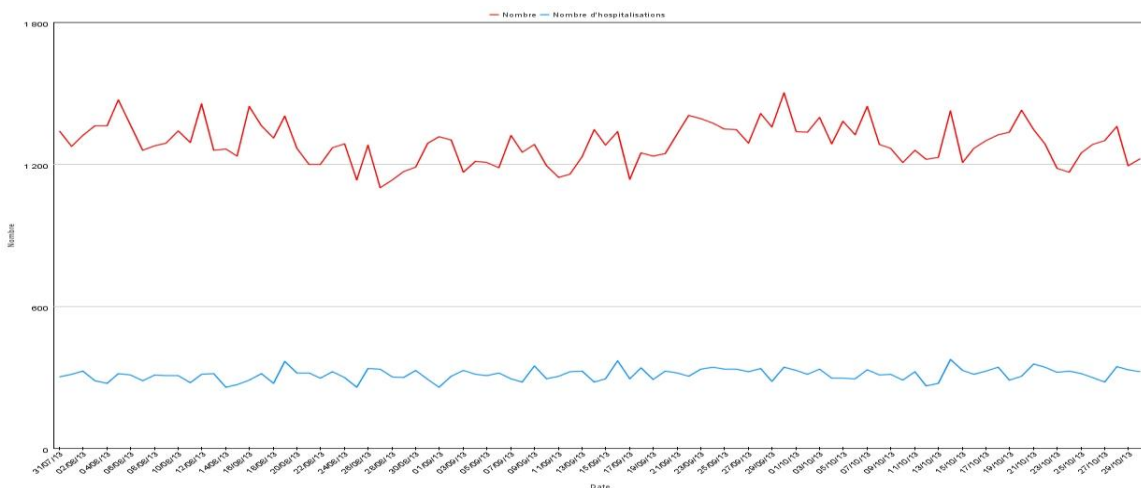
Pas d'augmentation inhabituelle cette semaine.

Complétude :

Les indicateurs des centres hospitaliers de Chalon-sur-Saône, Clamecy, Mâcon, Paray Le Monial, Gray, Chatillon-sur-Seine, Montbard et la Clinique Médico-chirurgicale de Chenôve n'ont pas pu être pris en compte dans la figure 1.

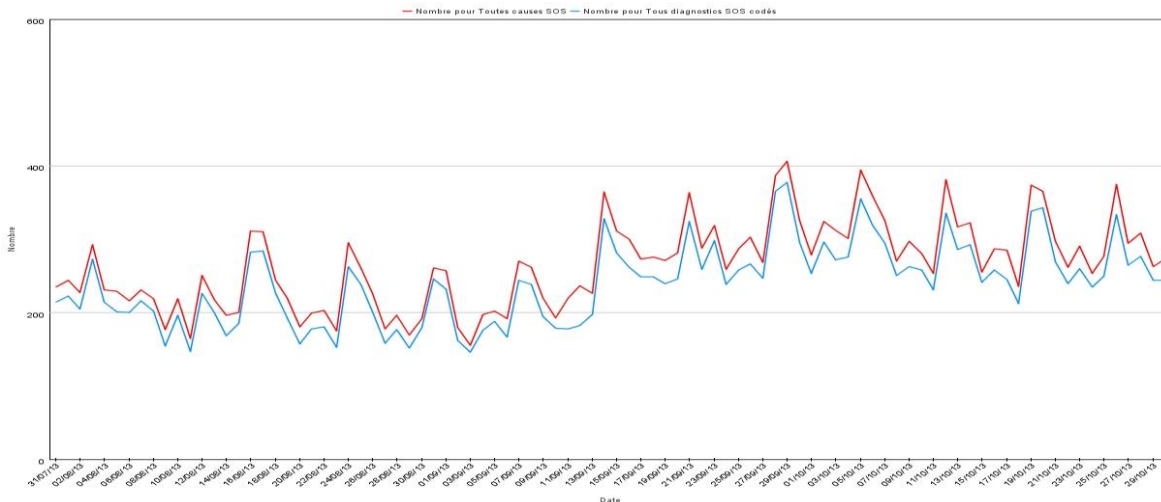
| Figure 1 |

Nombre de passages aux urgences (courbe rouge) et hospitalisations (courbe bleu) dans nos 2 régions



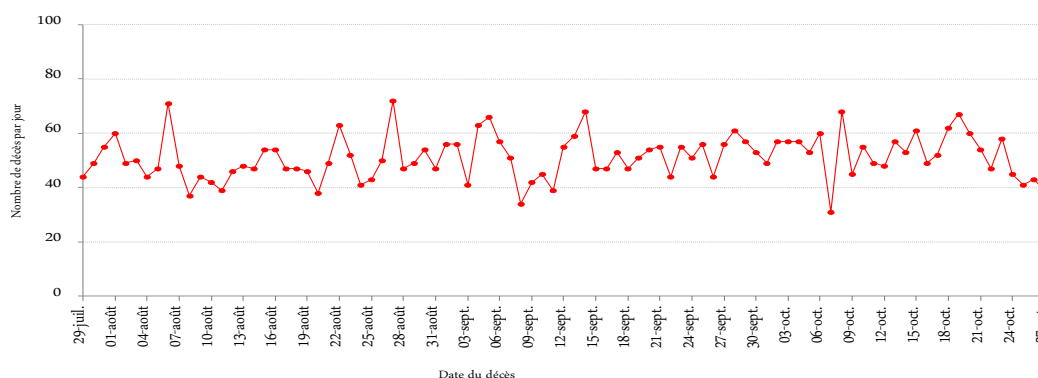
| Figure 2 |

Nombre de motifs d'appels (courbe rouge) et de diagnostics (courbe bleu) des SOS Médecins de nos 2 régions



| Figure 3 |

Nombre de décès issus des états civils de nos 2 régions



Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau Sursaud®,
ARS sièges et délégations territoriales,
Samu Centre 15,
Laboratoire de virologie de Dijon,
Services de réanimation de
Bourgogne et de Franche-Comté,
ainsi qu'à l'ensemble des
professionnels de santé qui participent
à la surveillance.

Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites de l'InVS <http://www.invs.sante.fr>, du Ministère chargé de la Santé et des Sports <http://www.santé-sports.gouv.fr>, de l'Organisation mondiale de la Santé <http://www.who.int/fr>.

**Equipe de la Cire
Bourgogne/Franche-Comté**

**Coordonnateur
Claude Tillier**

Epidémiologistes
François Clinard
Olivier Retel
Anne Serre
Jeanine Stoll
Elodie Terrien
Sabrina Tessier

**Statisticienne
Kristell Aury-Hainry**

**Assistante
Marilène Ciccardini**

Directeur de la publication
Françoise Weber, Directrice Générale
de l'InVS

**Rédacteurs
L'équipe de la Cire**

Diffusion
Cire Bourgogne/Franche-Comté
2, place des Savoirs
CS 73535 21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 41 99 41
Permanence : 06 74 30 61 17
Fax : 03 80 41 99 53
Courriel : ars-bourgogne-franchemete-cire@ars.sante.fr
<http://www.invs.sante.fr>